

Rapport P-498 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 5 septembre 2023: «Doléances de Mme Anastasia-Natalia Ventouri».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 5 mars 2024,
dans le rapport P-498 A)

Le Conseil municipal décide de classer la pétition P-498 le 5 mars 2024.